



Les agents et cadres administratifs et techniques



de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé



Communauté de Communes du Pays de Quimperlé

Depuis 15 ans, au service d'un territoire

La Communauté de Communes du Pays de Quimperlé est née le 28 décembre 1993.

À l'époque, elle regroupait 9 communes : Arzano, Baye, Bannalec, Locunolé, Mellac, Quimperlé, Saint-Thurien, Tréméven et Le Trévoux, pour 25 500 habitants. Quinze ans plus tard, c'est une structure de 16 communes et 53 000 habitants qui travaille à l'avenir du Pays de Quimperlé. Retour sur quelques temps forts et présentation, dans ce cahier détachable, des 57 délégués du conseil communautaire et du personnel de la Cocopaq.

Succédant en zone rurale au Syndicats Intercommunaux à Vocations Multiples (SIVOM), les Communautés de Communes voient le jour le 6 février 1992, date de promulgation de la Loi. Aussitôt, la réflexion s'engage sur le territoire d'ISE 29 (Initiative Sud-Est 29) qui correspond aujourd'hui au territoire du Pays des Portes de Cornouaille. Réflexion qui conduit le 28 décembre 1993 à la création de la Cocopaq (COmmunauté de COmmunes du PAys de Quimperlé) qui va donc regrouper 9 communes. Guy Savin, le maire de Quimperlé, en est le premier président. Les élections municipales de 1995 bouleversent la donne, avec d'une part le retrait de la ville centre, Quimperlé, et l'entrée au sein de la Communauté, de Moëlan-sur-Mer, de Riec-sur-Bélon et de Scaër.

La Cocopaq compte alors 11 communes et près de 31 000 habitants. Elle est présidée par Georges Dauphin, le maire d'Arzano : « Les élus des 11 communes ont voulu s'unir pour répondre plus efficacement aux exigences de notre société moderne (...) Les Communautés de Communes ne doivent en aucun cas remettre en cause la mission propre aux communes mais bien au contraire lui donner un prolongement pour plus d'efficacité, » écrit-il à l'automne 1997 dans son édito du premier magazine de la Cocopaq, *Synergie*.

Quatre ans plus tard, en 2001, son successeur, Yvon Le Bris, abonde dans le même sens au moment de l'annonce du retour de Quimperlé au sein de la communauté et de l'arrivée de Clohars-Carnoët, Guilligomarc'h, Querrien et Rédéné : « la Cocopaq jouera un rôle essentiel dans l'aménagement et dans le développement du territoire. » La Communauté compte bientôt 16 communes et près de 51 000 habitants. Son nouveau président, Michaël Quernez, annonce le défi à venir : « participer, au côté des communes, à un développement local durable et solidaire du Pays de Quimperlé, tel est l'objectif assigné à la Cocopaq. » C'est bien l'objectif que s'est donné le nouveau conseil communautaire élu au printemps 2008.



De g. à dr. : Georges Dauphin, Michaël Quernez, Nicolas Morvan, Yvon Le Bris et Guy Savin

Le 17 avril 2008, à l'occasion de la première réunion plénière du nouveau conseil communautaire à Baye, Guy Savin, l'ex-maire de Quimperlé et premier président de la Cocopaq, a retrouvé ceux qui lui ont succédé à la tête de la collectivité, à savoir, dans l'ordre, Georges Dauphin, d'Arzano, Yvon Le Bris, de Bannalec, Michaël Quernez, de Quimperlé, et Nicolas Morvan, de Moëlan-sur-Mer.

En pages centrales :
le nouveau conseil communautaire

En page 4 :
les agents et cadres administratifs et techniques de la Cocopaq



Le conseil communautaire

1. **Ginette MINIOU**, St Thurien - 2. **Michèle Le FLOC'H**, Scaër - 3. **Paulette PEREZ**, Scaër - 4. **Christine FAVENNEC**, Quimperlé - 5. **Gilda Le GALL**, Mellac - 6. **Joël DERRIEN**, Saint-Thurien - 7. **Bernard PELLETER**, Mellac - 8. **Nicolas MORVAN**, Moëlan-sur-Mer - 9. **Marcel JAMBOU**, Bannalec - 10. **Isabelle MOIGN**, Moëlan-sur-Mer - 11. **Anne MARÉCHAL**, Clohars-Carnoët - 12. **Marie-France Le COZ**, Bannalec - 13. **Robert BELLÉGUIC**, Tréméven - 14. **Marie-Isabelle DOUSSAL**, Arzano - 15. **Juliette PASQUIER**, Querrien - 16. **Marie-Josée DAVID**, Rédéné - 17. **Jeannine DANIEL**, Scaër - 18. **Jocelyne GUETTE**, Riec-sur-Bélon - 19. **Pierre CAVRET**, Scaër - 20. **Philippe LE TENNIER**, Baye - 21. **Jean LOMENECH**, Rédéné - 22. **Alain PENNEC**, Quimperlé - 23. **Alain KERHERVE**, Quimperlé - 24. **Jean-Yves KERSULEC**, Riec-sur-Bélon - 25. **André FRAVAL**, Le Trévoux - 26. **Jean-Yves Le COZ**, Locunolé - 27. **Roger COLAS**, Tréméven - 28. **Madeleine KERGOAT**, Moëlan-sur-Mer - 29. **Jean-Baptiste HUBERT**, Le Trévoux - 30. **Marie-Louise GRISEL**, Moëlan-sur-Mer - 31. **Gilbert DULISCOUET**, Moëlan-sur-Mer - 32. **Marcel MOYSAN**, Querrien - 33. **Martine PRIMA**, Bannalec - 34. **Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ-DUIGOU**, Bannalec - 35. **Yves ANDRÉ**, Bannalec - 36. **Patrick le NOZAHIC**, Arzano - 37. **Alain QUÉMÉNER**, Rédéné - 38. **Stéphane Le BOZEC**, Querrien - 39. **Jean-François EVERHARD**, Mellac - 40. **Erwan BALANANT**, Quimperlé - 41. **Florence LE BERRE**, Quimperlé - 42. **Joël LE GUENNEC**, Guilligomarc'h - 43. **Elise LE NAOUR**, Tréméven - 44. **Alain FOLLIC**, Guilligomarc'h - 45. **Sébastien MIOSSEC**, Riec-sur-Bélon - 46. **Jacques JULOUX**, Clohars-Carnoët - 47. **Pascal BOZEC**, Baye - 48. **Jacques Le BIHAN**, Scaër - 49. **René CHRISTIEN**, Locunolé - 50. **Yvon Le DORZE**, Quimperlé - 51. **Stéphane GUILLEVIN**, Quimperlé - 52. **Marc LOZACHMEUR**, Quimperlé - 53. **Jérôme Le BIGAUT**, Clohars-Carnoët.

Ne figurent pas sur la photo :

Denis DUIGOU, Clohars-Carnoët ; **Marie-Hélène Le BOURVELLEC**, Clohars-Carnoët - **Claude JAFFRÉ**, Riec-sur-Bélon - **Marcel Tusseau**, Quimperlé